

# VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



## SERVICE DU GREFFE

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au [www.latuque.ca](http://www.latuque.ca) ou sur le babillard de l'hôtel de ville. *Nous vous invitons à les consulter régulièrement pour ne rien manquer!*



## ENVIRONNEMENT

### Déchets encombrants

La collecte pour les déchets volumineux aura lieu du 1<sup>er</sup> au 5 mai de 8 h et 16 h. Pour savoir quel jour le camion passera devant chez vous et les consignes à respecter, consultez l'avis public publié sur notre site Web à ce sujet. Les gens qui habitent en bordure de la route 155 à partir du chemin de l'église dans le secteur de Carignan jusqu'à la limite sud de la municipalité à Rivière-aux-Rats, doivent prendre rendez-vous en appelant au garage municipal. Vous trouverez tous les détails dans l'avis public.

### Formation compostage

Nous vous offrons l'opportunité de suivre une formation gratuite sur le compostage domestique qui aura lieu le mercredi 17 mai, à 19 h, au centre social municipal situé au 525, rue Saint-Eugène. Pour vous inscrire, communiquez avec Info-Service. Les personnes qui participent à cette formation ont l'opportunité de se procurer un composteur domestique à prix réduit.

### Insectes piqueurs

Les traitements pour le contrôle des insectes piqueurs sont débutés. Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous invitons à utiliser la ligne Info-moustique de GDG Environnement, l'entreprise qui a le mandat de faire cette opération pour la Ville de La Tuque. 1 844 840-8700 | [infomoustique@gdg.ca](mailto:infomoustique@gdg.ca)

### Distribution de plants d'arbre

La distribution gratuite annuelle de plants d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts aura lieu :

La Tuque - jeudi 11 mai à 13 h 30  
stationnement du Colisée Denis-Morel

La Croche - samedi 13 mai en après-midi  
stationnement du garage municipal

Parent - samedi 13 mai de 9 h à 12 h  
bureau municipal

Clova - 13 et 14 mai  
43, chemin du Canal



## ENVIRONNEMENT (suite)

### Commande de végétaux pour bandes riveraines

Si vous avez une résidence ou un chalet en bordure d'un cours d'eau, vous pouvez faire l'achat de végétaux à planter pour protéger la bande riveraine par l'entremise de la Ville de La Tuque, ce qui vous permet de bénéficier de meilleurs prix en raison de l'achat groupé. Vous avez jusqu'au 26 mai pour commander et payer vos végétaux. Toutes l'information à ce sujet est disponible sur le site Web de la municipalité. Vous y trouverez la liste et les prix pour 2023.



## GREFFE

### Stationnements pour handicapés

#### Petit rappel sur la courtoisie :

- Si vous n'avez pas de vignette bleue qui vous permet d'utiliser les stationnements réservés aux personnes handicapées, ne les utilisez pas, même si vous pensez pouvoir vous absenter juste 2 minutes.
- Si vous avez une vignette bleue, mettez-la bien en vue pour qu'elle soit facilement repérable. Assurez-vous qu'elle a été renouvelée à temps et qu'elle n'affiche pas une date périmée.
- Respectez toutes les cases de stationnements pour personnes handicapées en tout temps, même celles qui vous semblent peu utilisées. Attention : parfois leur emplacement est indiqué par de la peinture bleue au sol, mais ce n'est pas le cas partout. Ces espaces de stationnement réservés peuvent aussi être indiqués par un panneau de signalisation.

### Dates importantes

Depuis le 22 avril, il est permis de **stationner votre véhicule** dans les rues la nuit en tout temps. La date limite pour enlever votre **abri d'auto** temporaire de style Tempo est le 15 mai. Vous devez l'enlever même s'il est à l'arrière de votre maison et n'est pas visible de la rue. Les **ventes de garage** sont autorisées les 13 et 14 mai 2023.



## CONSEIL MUNICIPAL

### Résumé des assemblées publiques du 18 avril 2023

*N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.*

- Le conseil d'agglomération a octroyé une aide financière de 5 000 \$ dans le cadre du budget jeunesse à deux jeunes promoteurs du La Tuque High School, Uldéric Duchesne et Edouard-Félix Richards qui organisent une course de boîtes à savon qui aura lieu en septembre.
- Le conseil d'agglomération a également attribué de l'aide financière via le Fonds régions et ruralité à trois projets : l'aménagement de bornes électriques pour vélos, une campagne promotionnelle touristique associée à la nouvelle image de La Tuque et l'aménagement d'un terrain de pétanque à Lac-Édouard dans le cadre du budget citoyens en action.
- Le conseil municipal a renouvelé l'entente avec le CJE pour la stratégie Choisir La Tuque. Il a également procédé à l'adjudication de plusieurs contrats de fournitures de services et biens matériels, incluant les contrats liés à la réfection de la piste de l'aéroport et celui de la réparation du toit du Complexe culturel.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Routes forestières

Si vous allez en forêt à cette période de l'année, assurez-vous d'avoir un véhicule capable de faire face aux conditions de route difficiles et apportez avec vous tous les équipements pour faire face à une urgence. Avant de partir, consultez le site Web de la municipalité pour vérifier s'il y a un problème sur nos routes forestières. Gardez en tête qu'en période de dégel, vous pouvez vous enliser en forêt, surtout en empruntant une route secondaire. La pluie printanière peut aussi entraîner une dégradation rapide des conditions routières.

